



## Conseil communal quartier **NORD**

Participez à l'évolution de votre quartier

Création d'un atelier d'urbanisme

**Mercredi 2 décembre 2009 - Salle Mozart**

Talence, comme les 27 communes de la CUB, est soumise à un règlement communautaire qui dicte de nombreuses contraintes en matière d'urbanisme (Plan Local d'Urbanisme) et d'habitat (Plan Local pour l'Habitat). Cette réglementation impose notamment la construction de 5 000 logements sur l'agglomération dont 30% de logements sociaux. Dans ce contexte, il nous appartient de réfléchir ensemble à de nouvelles façons de développer l'habitat, tout en accompagnant ces aménagements d'un traitement spécifique des espaces publics les entourant. C'est là un des objectifs des ateliers d'urbanisme.

### Un atelier d'urbanisme, qu'est-ce que c'est ?

C'est avant tout une démarche voulue par le Maire pour organiser la concertation autour du devenir d'un quartier. Lieu de débats et d'échanges, l'atelier d'urbanisme doit permettre de dessiner avec les habitants les grandes lignes de l'évolution urbaine de leur quartier. Son action vise à l'élaboration d'un « cahier des charges » définissant les grands principes d'aménagement du quartier. Ce document est présenté au Conseil communal et les travaux de l'atelier d'urbanisme sont ensuite examinés par le Conseil municipal.

### Pourquoi un atelier d'urbanisme sur le quartier ?

Le quartier est un quartier d'avenir. C'est un lieu de projet car il existe de nombreux espaces disponibles. C'est un lieu où la ville souhaite un développement raisonné alliant une qualité urbaine et architecturale forte avec une présence d'espaces végétaux importante. Voilà pourquoi je vous invite à participer à cette nouvelle définition de l'urbanisme pour une ville plus économe de son espace mais aussi plus attentive à ses habitants.

François Jestin, Adjoint au Maire

### Si vous souhaitez participer

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_

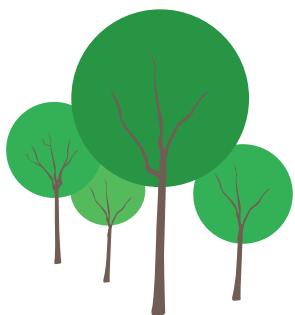
Courriel : \_\_\_\_\_

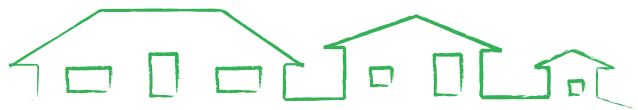
Signature

À remettre lors de la réunion  
du 2 décembre  
et jusqu'au 8 décembre  
au service urbanisme de la Mairie.

[urbanisme@talence.fr](mailto:urbanisme@talence.fr)

Ne pas jeter sur la voie publique





# Conseil communal quartier **NORD**

Participez à l'évolution de votre quartier  
Création d'un atelier d'urbanisme

## Un atelier d'urbanisme comment ça marche ?

5 à 6 séances sont à prévoir sur une durée de 3 à 5 mois dont une première sur site pour mieux le repérer. Par la suite d'autres rencontres auront lieu en présence de spécialistes et de personnes extérieures à la collectivité.

Un petit groupe de 15 personnes sera constitué, reparti comme suit :

**1/3 issu des membres du conseil communal**

**1/3 de résidents du périmètre du conseil communal**

**1/3 de résidents de la zone de proximité**

Il sera procédé à un tirage au sort parmi les candidats pour chaque périmètre.

### Dépôt des candidatures :

Jusqu'au 8 décembre 2009 au moyen du bulletin joint ou par courrier électronique ([urbanisme@talence.fr](mailto:urbanisme@talence.fr))

Tirage au sort le 9 décembre 2009 salle Mozart à 18h30.

Première réunion de l'atelier samedi 9 janvier à 10h salle Mozart

